ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Ecole francaise d'Extreme-Orient

Question écrite n° 33143

Texte de la question

Reponse. - Le ministere des affaires etrangeres ne peut, pour l'instant, envisager des mesures concretes en faveur des temples d'Angkor, etant donne la situation politique et diplomatique dans les rapports de la France avec le Kampuchea. Il suit cependant tres attentivement ce dossier, afin d'apporter son concours a la sauvegarde de ce patrimoine, lorsque cela deviendra possible. A l'heure actuelle, l'etat des temples ne serait pas alarmant, en depit de certaines degradations mineures.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministere des affaires etrangeres ne peut, pour l'instant, envisager des mesures concretes en faveur des temples d'Angkor, etant donne la situation politique et diplomatique dans les rapports de la France avec le Kampuchea. Il suit cependant tres attentivement ce dossier, afin d'apporter son concours a la sauvegarde de ce patrimoine, lorsque cela deviendra possible. A l'heure actuelle, l'etat des temples ne serait pas alarmant, en depit de certaines degradations mineures.

Données clés

Auteur : M. Legendre Jacques
Circonscription : - RPR
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 33143
Rubrique : Enseignement superieur
Ministère interrogé : affaires étrangères
Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 23 novembre 1987, page 6372
Réponse publiée le : 4 janvier 1988, page 25